

CONCOURS DES LIVRES CELEBRES
BON 23 Remplir complètement ce Bon, le découper et le conserver jusqu'à nouvel ordre.
A QUEL LIVRE SE RAPPORTE LE DESSIN N° 23?
Tirer du Livre Nom de l'Auteur Nom du Concurrent
Adresse

10^e Année. — N° 2.983. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes. « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON
Pierre Lafitte, fondateur. 20, rue d'Enghien, Paris. — Téléphone : Gut. 02-73 — 02-75 — 15.00. Adresse téligr. : Excel-Paris.

PAGE 4 : 23^e DESSIN DE NOTRE CONCOURS
VENDREDI 24 JANVIER 1919

Ils croient que rien n'arrivera parce qu'ils ont fermé la porte, et ils ne savent pas qu'il arrive toujours quelque chose dans les âmes, et que le monde ne finit pas aux portes des maisons.
MAURICE MAETERLICK (intérieur).

INTERVIEW DE M. ALBERT THOMAS SUR LA QUESTION RUSSE **EXCELSIOR**

LE PRÉSIDENT WILSON FAIT DU "FOOTING" APRÈS UNE SÉANCE DE LA CONFÉRENCE



LE PRÉSIDENT SORT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Au lendemain de son arrivée inoubliable et de l'accueil triomphal qui lui fut réservé par la population de Paris, M. Woodrow Wilson confia à des représentants de la presse qu'une telle réception l'émuait beaucoup. "Toutefois, ajoutait-il, je serais reconnaissant aux Parisiens de me laisser circuler désormais

M. WILSON SUR L'ESPLANADE DES INVALIDES

"en simple promeneur". Le président a commencé de réaliser son désir. Hier, après la Conférence, on a pu le rencontrer rentrant à pied à l'hôtel Murat, accompagné d'un secrétaire et suivi d'un détective. Peut-être les passants n'ont-ils pas paru aussi indifférents que le souhaitait M. Wilson, mais ils s'y feront.

M. WILSON TRAVERSE LE PONT ALEXANDRE-III

AUX INVALIDES

PETITES LORRAINES A LA STATUE DU MARÉCHAL NEY

PRISE D'ARMES



LE GÉNÉRAL MONIER DÉCORE LE CAPITAINE BOUCHARDON

Le capitaine Bouchardon a reçu la rosette d'officier de la Légion d'honneur au cours de la dernière prise d'armes de la guerre.

AU MILIEU DES FILlettes VÊTUeS DU COSTUME LORRAIN, ON RECONNAT LE GÉNÉRAL DE MAUD'HUY ET M. PREVEL, MAIRE DE LA VILLE DE METZ (Cliché de notre envoyé spécial.)

La société "Les Enfants de Metz de Paris" s'est rendue en pèlerinage dans la bonne ville lorraine. Une délégation de la "Lorraine sportive", drapeau en tête, accompagnait les visiteurs à travers les rues de Metz. Une manifestation émouvante eut lieu au pied de la statue du maréchal Ney. M. Prevel, le maire de Metz, prit la parole, célébrant le vaillant soldat.

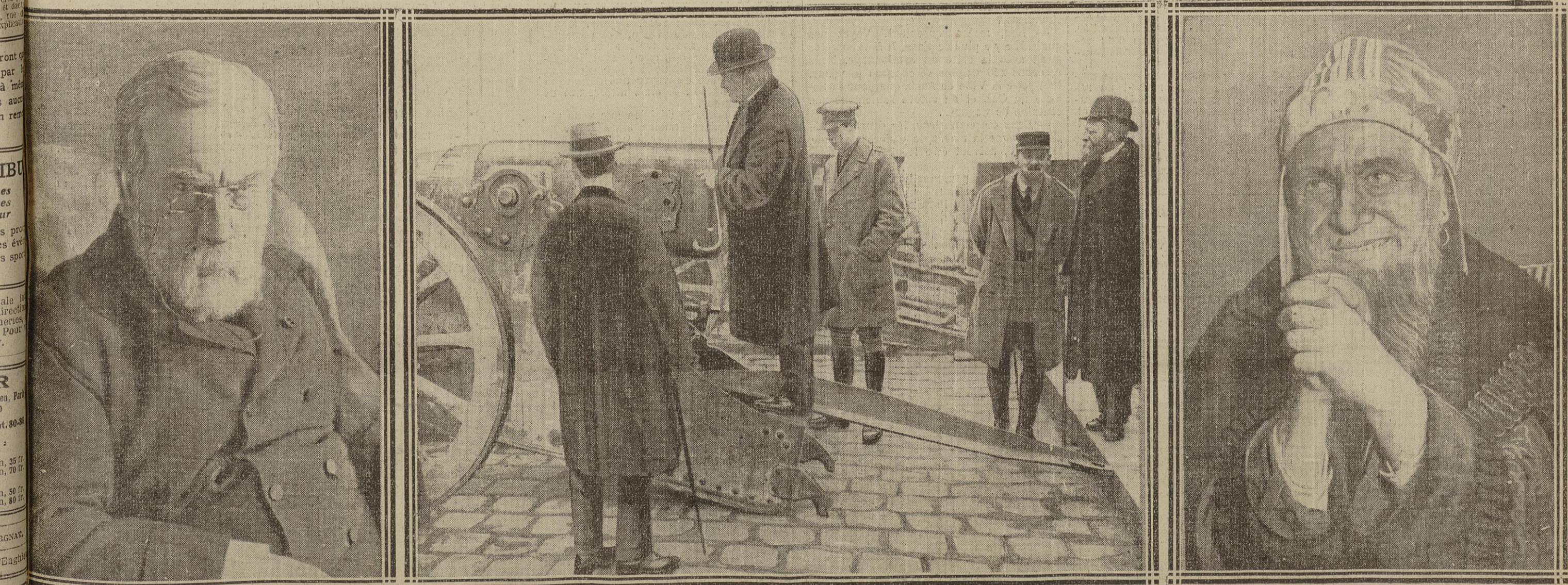
LE LIEUTENANT MORNET DÉCORÉ DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le commissaire du gouvernement près le conseil de guerre a été fait chevalier de la Légion d'honneur dans la cour des Invalides.

GUITRY-PASTEUR

M. LLOYD GEORGE INSPECTE LES TROPHEES

GÉMIER-SHYLOCK



GUITRY DANS SON DERNIER ROLE

Dans "Pasteur", la nouvelle pièce de son fils, M. Lucien Guitry s'est composé de façon saisissante la tête caractéristique du savant. — Ph. Gerschell.

LE MINISTRE ÉTUDE LE MÉCANISME D'UNE PIÈCE LOURDE ALLEMANDE

M. Lloyd George aime beaucoup Versailles. Au cours des séjours qu'il fit à Paris durant la guerre, le président du Conseil britannique alla fréquemment déjeuner dans la ville des rois. Lors de sa dernière promenade, il s'est particulièrement intéressé aux canons qui ornent la grande cour du palais.

GÉMIER DANS "LE MARCHAND DE VENISE"

Le célèbre artiste vient de retrouver dans le rôle du juif Shylock du "Marchand de Venise", au théâtre Antoine, son grand succès de la création.

L'EMPIRE ALLEMAND DE DEMAIN

M. Henri Lichtenberger, professeur à la Sorbonne, nous dit ce qu'il faut entendre par l'expression "Reich", et quelles destinées il prévoit pour l'Allemagne nouvelle.

Lorsque les journaux allemands ont parlé, ces jours-ci, du projet de Constitution pour la nouvelle Allemagne, qui a été élaboré, le 15 et le 16 janvier, par le Conseil des ministres, et qui doit être soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale élu le 19 janvier, ils ont employé pour désigner le futur Etat allemand l'expression de *Reich*, dont la traduction française est *Empire*. Or, il importe beaucoup que cette expression ne produise pas, chez le lecteur français, un malentendu. Un *Empire* est, pour nous, un *Etat régi par un empereur*. Dès lors, quand nous entendons parler d'une Constitution pour l'*Empire* allemand, nous nous demandons instinctivement si l'on n'envisageait pas, chez nos ennemis, une restauration impériale, et si l'on ne se disposerait pas à remplacer Guillaume II ou quelque autre souverain à la tête de l'Allemagne. Rien n'est plus erroné qu'une pareille supposition. Un *Etat régi par un empereur* se dit en allemand non pas *Reich*, mais *Kaiserreich*. Le mot simple *Reich* désigne l'ensemble du territoire fédéral, par opposition aux Etats particuliers.

Il ne peut y avoir à cet égard aucune équivoque possible pour un Allemand. La fondation du *Reich* a bien coïncidé pour eux avec la restauration de la dignité *d'empereur allemand* en 1871. Mais elle est, pour eux, essentiellement le résultat du mouvement qui a fait l'*unité allemande* : il y a eu un *Empire* le jour où, au-dessus des Etats particuliers autonomes et jaloux de leur souveraineté, il y a eu une autorité centrale capable de gérer les intérêts collectifs de la nation et possédant un pouvoir effectif. L'Allemagne forgée par Bismarck n'était plus une simple fédération d'Etats indépendants, mais une robuste monarchie militaire à peine plus décentralisée que les autres Etats européens. Or, c'est cette solide unité de l'*Empire* à laquelle tiennent les Allemands, qu'ils soient d'ailleurs monarchistes ou socialistes.

Il ne faudrait pas s'imaginer, en effet, que les socialistes soient hostiles à la centralisation. Ils considèrent au contraire qu'elle est une conséquence nécessaire et normale de l'évolution générale, un aspect de la grande loi de concentration qui régit le capitalisme. L'évolution tend à substituer à la multiplicité des petits Etats une oligarchie de vastes groupements d'Etats, tout comme elle tend, dans l'industrie, à substituer à la multiplicité des petites usines concurrentes une oligarchie de puissantes entreprises, de gigantesques cartels. Sans doute le capitalisme de-



Notre flotte marchande libérée le 1^{er} mars

Le commissariat de la marine marchande se dispose à rendre la liberté complète, ou à peu près, à la flotte marchande française.

Tous les paquebots, cargos mixtes et cargos simples, seraient déréquisitionnés à bréf délai, probablement pour le 1^{er} mars prochain. Le commissariat de la marine marchande serait disposé, dit-on, à lever même le préavis d'un mois qui, aux termes de la convention votée par les Chambres, doit être donné aux armateurs.

Henri LICHTENBERGER.

proposé par le parti démocratique allemand comme candidat à la présidence de la République.

meure, sous toutes ses formes, aux yeux des socialistes, fidèle à l'esprit qui l'anime : il maintient dans l'univers la concurrence, l'égoïsme, la haine, et donc est condamné. Le socialisme tend nécessairement à l'internationalisme et à la socialisation des moyens de production, et réprouve donc l'imperialisme comme il réprouve les cartels. Seulemen, il se trouve en présence de ce fait que l'imperialisme, comme l'organisation des cartels, est un stade nécessaire de l'évolution capitaliste. Ce fait, il doit le reconnaître et en tenir compte, sans d'ailleurs l'accepter ni le tenir pour définitif.

Il résulte de là que les socialistes majoritaires allemands, actuellement au pouvoir, n'ont pas fait aux grands projets impérialistes qui hantavaient les imaginations allemandes avant la guerre une opposition de principe irréductible.

Sans doute l'*Europe centrale* que revaient les impérialistes et que définissaient Naumann ne leur apparaissait nullement comme un idéal. Ce que les impérialistes préparaient là, ce n'était pas du socialisme, mais un *cartel*. Or, le cartel n'est pas un idéal socialiste ; c'est une forme perfectionnée de l'*exploitation capitaliste*.

Mais c'est, tout de même, aussi une forme d'*organisation* qui vaut mieux que la concurrence anarchique. Il en est de même de l'*Europe centrale*.

Ce n'est pas la réalisation de l'*Etat socialiste*, et il n'y a pas lieu de l'accueillir avec des cris d'allégresse. Mais c'est une forme d'*organisation* économique supérieure à l'*individualisme national* d'avant la guerre. Dans ces conditions, les socialistes se sont déclarés en principe favorables au projet de l'*Europe centrale*. Et, pour la même raison, ils préfèrent une Allemagne une et forte à une fédération amorphe et inconsistante de petits Etats autonomes, ou surtout au retour de l'ancienne anarchie qui a si longtemps condamné l'Allemagne à l'impuissance.

Hosiles à l'émettement de l'*Allemagne* en petits Etats, les socialistes n'ont en revanche aucune répugnance à morceler la *Prusse*. La prépondérance exorbitante exercée en Allemagne par la Prusse constitue, en effet, le principal danger qui menace le régime démocratique. Il y a, dans ces conditions, tout profit pour eux à affaiblir l'hégémonie prussienne, à émanciper les Etats par-

LA CRISE DES TRANSPORTS L'ENGORGEMENT DE LA GARE DES BATIGNOLLES

IL Y A LA DES TRAINS COMPLETS DE CHARBON,
DE FARINE, DE POMMES DE TERRE

Et c'est la crue de la Seine qui est la cause principale de cet engorgement.

Depuis trois semaines, les personnes qui ont l'occasion de passer par la gare des Batignolles s'étonnent du nombre de trains et de wagons qui obstruent les voies, ainsi que des quantités de marchandises amoncelées sur les quais.

On a l'impression d'un formidable engorgement.

Il n'est pas une voie où des trains, chargés de denrées de toutes sortes, n'attendent leur déchargement. Il y a là des trains complets de charbon, de farine, de bois, de chauffage ou de construction ; nous avons compté 18 wagons de « papier journal » et jusqu'à 90 wagons de pommes de terre, lesquelles, par ces temps de gel, ne sont rien moins qu'en sécurité.

Sur les quais de décharge s'entassent, pêle-mêle, tonneaux de morue, fûts de cidre ou de vin, instruments aratoires, caisses de toutes dimensions...

Le fameux problème des transports, à défaut de la solution attendue, trahit-il s'aggravant ?

Et nous avons posé la question à M. Jos, inspecteur principal de la gare des Batignolles.

Il existe, ici, nous a-t-il dit, une gêne sensible depuis la crue de la Seine. La gare du Champ-de-Mars, inondée, a été fermée, et nous assurons la totalité de son transit. Et puis, le ravitaillement de Paris en charbon, en navigation fluviale étant interrompu, se fait entièrement par voie ferrée, et c'est ici qu'on lie les arrivages. Cela représente un surcroît considérable de trafic qui dépasse de beaucoup la capacité extrême de notre gare.

— Quelle est cette capacité, en période normale ?

— Nous avons, habituellement, un mouvement quotidien moyen de 3.000 wagons.

— Et quel est le mouvement d'aujourd'hui ?

— 3.000 wagons.

— Alors ?

— Nous ne pouvons pas dépasser cette limite et, pour faire face à la situation actuelle, il nous faudra pouvoir aller jusqu'à 5.000 wagons par jour. Voilà pour quoi des trains attendent.

AUTRES CAUSES

— Quelles sont les causes de cette limitation ?

— Le défaut d'espace et de personnel. Nous avons dû céder à la Croix-Rouge américaine un grand quai, où il nous était alors possible de décharger 120 wagons de plus par jour. Quant au personnel, il nous manque, pour le moins, 500 agents, manutentionnaires et hommes d'équipe.

— Et la démolition ?

— On nous a bien envoyé quelques hommes démolis, mais aucun d'eux n'est du métier et leur rendement de travail individuel est certainement fort au-dessous de la moyenne.

— Voulez-vous des causes plus générales à cet état de choses ?

— Oh ! il n'en manque certes pas. Par exemple, la fixation maximum des expéditions à 300 kilos occasionne un supplément insoupçonné d'écritures, des pertes de temps pour le pointage et une main-d'œuvre plus nombreuse. Un particulier qui veut envoyer 30 tonnes de marchandises confectionnera cent paquets de 300 kilos au lieu d'un : vous voyez tout de suite l'exécedent de travail que cette pratique entraîne.

— D'autre part, nous avons reçu un certain nombre de wagons allemands, dont l'écartement des essieu est trop grand et qui, de ce fait, sont difficilement manœuvrables sur nos plaques tournantes. Et cela aussi, répété cent fois par jour, est une perte de temps.

— Les destinataires procèdent-ils, au moins, à l'enlevement rapide de leurs marchandises ?

— Non, malheureusement. Voyez nos quais. Il n'y a plus de place. Il faut compter aussi avec la crise du camionnage. Nous recevons 250 wagons de charbon par jour, tant pour la Ville de Paris que pour la Société du Gaz, et on enlève seulement une centaine de wagons...

— Dans ces conditions, les denrées fraîches, comme la marée, le gibier, la viande, le beurre, doivent être fréquemment avariées ?

— J'apporte personnellement tous mes soins à effectuer, tous les matins, à la première heure, ces livraisons délicates et, jusqu'à présent, j'y suis régulièrement parvenu.

— Et les expéditions ?

— Elles ont lieu normalement.

— Cette situation se prolongera-t-elle ?

— Je ne pense pas. Avec la décrue de la Seine, le trafic fluvial nous « décongestionnera » certainement.

— Acceptons-en Taugure. — G. S.

Au Sénat

M. Antonin Dubost, a prononcé hier, au Sénat, l'éloge funèbre de M. Huguet, sénateur du Pas-de-Calais, digne d'e此 de la Haute Assemblée dont il faisait partie depuis 1876, sans interruption.

La séance a été ensuite levée en signe de deuil.

Le Sénat siégera cet après-midi.

M. Naumann

proposé par le parti démocratique allemand comme candidat à la présidence de la République.

meure, sous toutes ses formes, aux yeux des socialistes, fidèle à l'esprit qui l'anime : il maintient dans l'univers la concurrence, l'égoïsme, la haine, et donc est condamné. Le socialisme tend nécessairement à l'internationalisme et à la socialisation des moyens de production, et réprouve donc l'imperialisme comme il réprouve les cartels. Seulemen, il se trouve en présence de ce fait que l'imperialisme, comme l'organisation des cartels, est un stade nécessaire de l'évolution capitaliste.

Mais c'est, tout de même, aussi une forme d'*organisation* qui vaut mieux que la concurrence anarchique. Il en est de même de l'*Europe centrale*.

Ce n'est pas la réalisation de l'*Etat socialiste*, et il n'y a pas lieu de l'accueillir avec des cris d'allégresse. Mais c'est une forme d'*organisation* économique supérieure à l'*individualisme national* d'avant la guerre. Dans ces conditions, les socialistes se sont déclarés en principe favorables au projet de l'*Europe centrale*.

Et, pour la même raison, ils préfèrent une Allemagne une et forte à une fédération amorphe et inconsistante de petits Etats autonomes, ou surtout au retour de l'ancienne anarchie qui a si longtemps condamné l'Allemagne à l'impuissance.

Hosiles à l'émettement de l'*Allemagne* en petits Etats, les socialistes n'ont

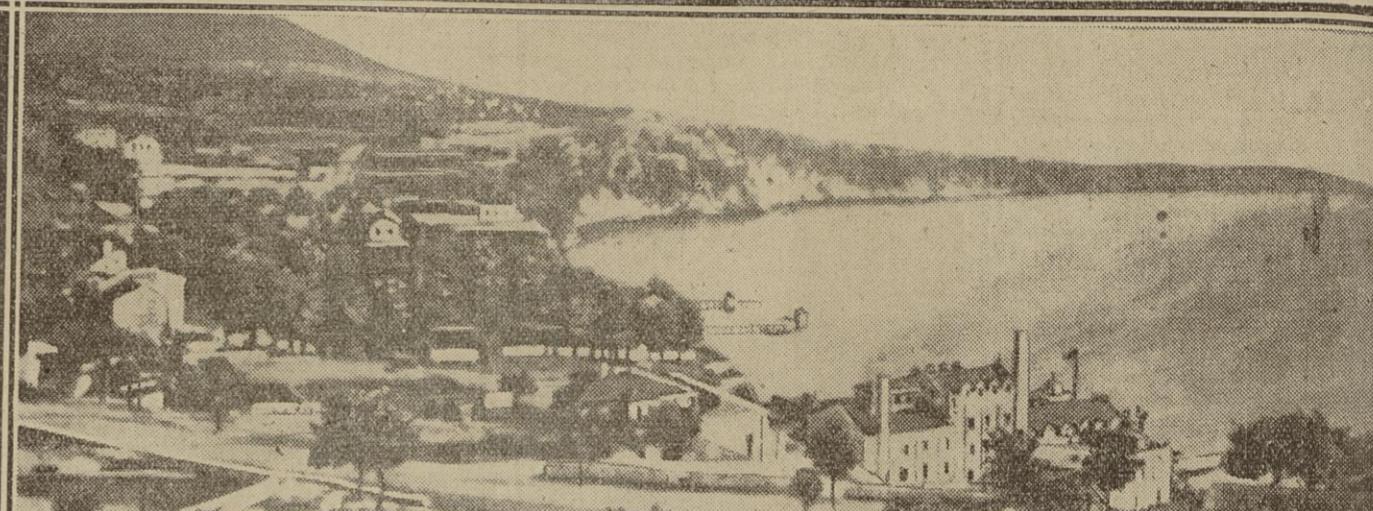
en revanche aucune répugnance à morceler la *Prusse*. La prépondérance exorbitante exercée en Allemagne par la Prusse constitue, en effet, le principal danger qui menace le régime démocratique. Il y a, dans ces conditions, tout profit pour eux à affaiblir l'hégémonie prussienne, à émanciper les Etats par-

A LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

HIER EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE DEMAIN

LE RÈGLEMENT DES QUESTIONS TERRITORIALES A DONNÉ UNE A DES ÉCHANGES DE VUES ENTRE ALLIÉS

Aujourd'hui, réunion du Conseil supérieur de guerre, auquel par ci ont pris part les maréchaux Foch, Douglas Haig et le général Diaz



L'ILE DE PRINKIPO, DU GROUPE DES ILES DES PRINCES, OU SONT CONVOQUÉS LES DÉLEGUÉS DES DIFFÉRENTS PARTIS RUSSES

Officiel, 23 janvier. — La réunion a procédé à l'examen des matières à inscrire à l'ordre du jour de la conférence plénière de samedi.

Les questions suivantes ont été envisagées à ce point de vue :

1^o Législation internationale du travail :

2^o Responsabilités de la guerre et sanctions ;

3^o Réparation des dommages ;

4^o Régime international des ports, voies d'eau et voies ferrées.

En outre, la réunion a commencé l'étude de la méthode de travail à appliquer au règlement des questions territoriales.

Le conseil supérieur de guerre se réunira demain vendredi, à 10 h. 30.

Le maréchal Foch, le maréchal Haig, le général Diaz y assisteront ainsi que les représentants militaires à Versailles des puissances alliées et associées.

Le conseil supérieur de guerre se réunira demain vendredi, à 10 h. 30.

Le maréchal Foch, le maréchal Haig, le général Diaz y assisteront ainsi que les représentants militaires à Versailles des puissances alliées et associées.

Le conseil supérieur de guerre se réunira demain vendredi, à 10 h. 30.

Le maréchal Foch, le maréchal Haig, le général Diaz y assisteront ainsi que les représentants militaires à Versailles des puissances alliées et associées.

Le conseil supérieur de guerre se réunira demain vendredi, à 10 h. 30.

Le maréchal Foch, le maréchal Haig, le général Diaz y assisteront ainsi que les représentants militaires à Versailles des puissances alliées et associées.

Le conseil supérieur de guerre se réunira demain vendredi, à 10 h. 30.

Le maréchal Foch, le maréchal Haig, le général Diaz y assisteront ainsi que les représentants militaires à Versailles des puissances alliées et associées.

Le conseil supérieur de guerre se réunira demain vendredi, à 10 h. 30.

Le maréchal Foch, le maréchal Haig, le général Diaz y assisteront ainsi que les représentants militaires à Versailles des puissances alliées et associées.

Le conseil supérieur de guerre se réunira demain vendredi, à 10 h. 30.

Le maréchal Foch, le maréchal Haig, le général Diaz y assisteront ainsi que les représentants militaires à Versailles des puissances alliées et associées.

Le conseil supérieur de guerre se réunira demain vendredi, à 10 h. 30.

Le maréchal Foch, le maréchal Haig, le général Diaz y assisteront ainsi que les représentants militaires à Versailles des puissances alliées et associées.

Le conseil supérieur de guerre se réunira demain vendredi, à 10 h. 30.

Le maréchal Foch, le maréchal Haig, le général Diaz y assisteront ainsi que les représentants militaires à Versailles des puissances alliées et associées.

Le conseil supérieur de guerre se réunira demain vendredi, à 10 h. 30.

Vendredi 24 janvier 1919

LES CONTES D'EXCELSIOR

L'ADIEU

PAR MAURICE LEVEL

Pour Marcel Boulenger.

Il était tombé le 2 novembre en partant l'attaque, au petit jour. Un reflux momentané de ses hommes l'avait laissé seul, en pleins champs, dans la fraîcheur de l'herbe, dans le brouillard du matin; vers dix heures, les bardicards saxons l'avaient découvert et emporté.

Il se souvenait des cahots de la course, de risques hostiles penchés sur lui, d'une main lorsque arrachant sa capote, de nouveaux éclats, d'un lent et dur voyage, de son arrivée dans une gare bondée d'Allemands, et d'une phrase, prononcée en français:

— Il est fichu.

Puis tout s'était éteint autour de lui, et il s'était endormi d'un coup, comme on meurt.

Maintenant, il regardait les murs gris, le ciel et l'eau d'une rivière qui coulait entre des roches.

Le commandant et 7 marins sont sauvés, 18 hommes manquent.

Le ministère de la Marine a fait prévenir leurs familles.

Le 325, un déplacement de 98 tonnes, avait été lancé en 1904.

3 HEURES DU MATIN

DERNIÈRE HEURE | 3 HEURES DU MATIN

TORPILLEUR FRANÇAIS COULÉ PAR UNE MINE

L'accident s'est produit sur la côte orientale de Tunisie. Dix-huit hommes manquent.

Le torpilleur n° 325, du front de mer de Bizerte, a sombré sur une mine, le 22 janvier après midi, sur la côte orientale de Tunisie, à trois milles dans le nord-est de l'entrée du canal des îles Kerkennah.

Le commandant et 7 marins sont sauvés, 18 hommes manquent.

Le ministère de la Marine a fait prévenir leurs familles.

Le 325, un déplacement de 98 tonnes, avait été lancé en 1904.

La Chambre discute les dommages de guerre

Après avoir fixé à mardi la discussion d'interpellations de M. Paul Bénazet et de MM. de Chappelaine et Giray sur les suites et sur la démobilisation, la Chambre a continué hier l'examen du projet sur les dommages de guerre.

La discussion a porté tout particulièrement sur le montant de l'acompte à payer aux sinistrés lorsque l'indemnité aura été fixée.

Le Sénat s'étant prononcé pour un acompte de 25 000, M. Klofz, ministre des Finances, a combattu cette disposition, montrant qu'il serait impossible de donner 25 000 à tout le monde sans augmenter considérablement la circulation fiduciaire.

Finalement, se rangeant à l'avis du gouvernement et de la commission, la Chambre a écarté par 247 voix contre 227 le texte du Sénat. Elle a fixé à 5 000 francs la limite au-dessous de laquelle l'indemnité sera payée intégralement dès qu'elle aura été fixée.

La discussion a porté tout particulièrement sur le montant de l'acompte à payer aux sinistrés lorsque l'indemnité aura été fixée.

Le Sénat s'étant prononcé pour un acompte de 25 000, M. Klofz, ministre des Finances, a combattu cette disposition, montrant qu'il serait impossible de donner 25 000 à tout le monde sans augmenter considérablement la circulation fiduciaire.

Les socialistes majoritaires sont les plus favorisés ; mais ils obtiennent la représentation à laquelle leur eussent donné droit, dès 1912, les quatre millions d'adhérents que comptait la social-démocratie. Ils passent de 110 sièges à 164. Mais, même avec les 24 socialistes indépendants, qui, depuis l'assassinat de Liebknecht, seront sûrement loin d'avoir, dans l'Assemblée, la majorité absolue qu'ils espéraient.

Les radios du gouvernement de Berlin étaient hier assez désenchantées.

Le parti du centre catholique, devenu parti chrétien populaire, est resté sur ses positions : il retrouve ses 90 sièges. Avec les conservateurs, les nationaux-libéraux et les démocrates progressistes, les partis bourgeois possèdent la majorité de la nouvelle Assemblée, où l'on reverra les mêmes hommes que sous Guillaume II.

Le glissement à gauche a donc été dans l'ensemble assez faible. La physionomie politique de l'Allemagne n'a pas été essentiellement changée par la révolution.

Au groupe radical-socialiste

M. Renoult, réélu président du groupe radical-socialiste, a rendu compte hier, à ce dernier, de l'entrepreneur que les membres de son comité directeur avaient eu avec M. Clemenceau.

Disons de suite que Tocqué n'eut toute participation à la *Gazette des Ardennes*, et tout intelligence avec l'ennemi. Il affirme au contraire avoir été une victime des Allemands. Selon lui, réformé à Tours, il regagna Laon peu avant l'arrivée des Allemands. En septembre 1914, sitôt installé, il se sépara des journalistes présents à Laon. Tocqué était seul au *Démocrate de Laon*.

Il fut convoqué par le policier Thomas, de la part du capitaine von Groth, pour se rendre à la commandanture. Là, le capitaine offrit de se charger, dans le journal que les Allemands allaient créer, d'une rubrique destinée à démontrer que les Boches n'étaient pas responsables de la guerre.

Tocqué affirma avoir refusé. C'est alors que les Allemands firent venir un M. Maurice Meyer, représentant de la firme Mannesmann, lequel fonda la *Gazette des Ardennes*, à Laon d'abord, puis à Charleville.

Thomas a maintenu que Tocqué était bien un agent et un dénonciateur au service de la commandanture, ainsi que d'autres personnes, dont il a donné le nom, et qui qui seraient vraisemblablement arrêtées.

Puis il raconta son oyssance à son tour.

Le matin arriva, aussi morne que la veille, et sans que l'heure soit levée, et le deuxième matin, il garderait l'odeur de Saint-Dié, de parents alsaciens, il fut agent de police à Strasbourg, mobilisé comme sergent dans l'armée allemande et affecté à la police de la 7^e armée.

Après la signature de l'armistice, il grand quartier général allemand, à Dinant, la ville, et il revint à Strasbourg.

La sétant, comme Alsacien, mis à la disposition des autorités françaises, celle-ci le reprit dans la police française de Strasbourg. Mais une de ses anciennes maîtresses, l'avant rejoindre, l'emmena à Paris. Là, il retrouva des réfugiés de Laon, qui le dénoncèrent. Et il fut arrêté.

En tout, Thomas maintint n'avoir fait que remplir strictement ses fonctions pour l'ordre de ses chefs.

La prime de démobilisation

M. André Painsant, rapporteur de la commission d'assurance et de prévoyance sociales, s'est mis d'accord avec les représentants des commissions du budget et de l'armée pour présenter à la Chambre un texte commun sur le projet relatif à la prime de démobilisation.

Cette somme s'ajoutera une prime de 15 francs par mois de présence effective sous les drapeaux en plus du temps de service actif.

Après ce texte, une somme de 250 francs sera allouée à tous les hommes mobilisés pendant une période de trois mois.

Besoin de rien ?

Il répondit : « Non », n'ayant plus la force de désirer.

L'infirmier s'efforça de sourire :

— Demain ou après-demain, je crois que nous allons partir... Des blessés qui arrivent... »

Il regarda fixement l'infirmier baissa la tête et se détourna.

— Je crois que nous reculons... Mais un médecin entra avec un infirmier, et il se tut.

Sans ouvrir son pansement, le médecin l'informa.

Il fut d'un hochement de tête.

Le médecin prit sa main, chercha le pouls,

et dit à l'infirmier :

— Vous avez vu ?

Il sentit leurs regards posés sur lui et mesura sa vie à leur silence.

Son souffle était devenu court; en passant, sa respiration jeta un coup de sifflet; il serrait ses mâchoires parce que, maintenant, le moins brûlant blessait ses oreilles, et aussi parce que ce train qui passait évoquait tout au fond de l'ombre où il se sentait choir, des souvenirs de voyages heureux, de vacances ensolillées. Le silence de ces gens immobiles devant un réveil, comme pour un rêve.

— Tu ne reverras plus ni tes parents, ni tes amis, ni les chères rues de ta ville.

Mais il se souvint du chemin parcouru depuis juillet, des étapes doublées le cœur léger malgré la charge et le soleil, le souffle qui, pendant trois mois, les avait emportés à la poursuite des Allemands en retraite, des routes escarpées de chevaux morts et de canons abandonnés.

Quand il était enfant, on lui parlait des provinces perdues :

— Ici, disait le maître d'école, le bout d'une baguette posé sur une tache grise, l'Alsace, la Lorraine : Strasbourg et Metz, Colmar et Mulhouse.

Ces noms de villes inconnues lui semblaient tout remplis de douleur; il devinait leur ciel rayé par le vol des cigognes, et les maisons avec leurs toits ouatés de neige, et les vieux recueillis contant aux enfants l'histoire du pays qu'ils attendaient. Il ne

LA PHYSIONOMIE POLITIQUE DE L'ALLEMAGNE N'A PAS ÉTÉ MODIFIÉE

L'Assemblée Constituante verra les mêmes parlementaires que le Reichstag.

Les résultats définitifs des élections allemandes sont aujourd'hui connus. Pour les apprécier convenablement, il suffit de les comparer avec les élections qui avaient eu lieu, en 1912, sous le régime impérial.

Les deux grandes nouveautés du scrutin de dimanche, c'étaient, avec le vote des femmes, l'établissement de la représentation proportionnelle et l'égalisation des circonscriptions. Or, en rapprochant les chiffres de 1919 de ceux de 1912, on constate que, si ces réformes avaient été introduites au temps de Guillaume II, le vote aurait produit presque exactement les mêmes résultats.

Qu'il veuille bien ne pas s'y tromper : ceux mêmes qui n'ont pas toujours accueilli ses précédentes pièces avec un enthousiasme complaisant ou aveugle, ni parfois sans quelque mauvaise humeur, gardaient de le confondre avec les fabricants qui sont en train d'aviver et — c'est bien le cas d'employer ce mot — de saboter chez nous le bel art du théâtre. Mais un homme aussi doué que M. Sacha Guitry n'a pas le droit de triompher que par comparaison. Le royaume des aveugles est fait pour les borgnes, et M. Sacha Guitry a deux beaux yeux. Il devait se classer hors rang. Il est classé depuis hier soir.

Que l'enfant gâté du public — c'est le cliché consacré — use de son crédit, non, plus pour se passer sur nos toutes ses fantaisies, les unes lées, les autres moins, mais pour nous imposer une pièce austère (ou ne manquent d'ailleurs point de charme ni les fugitives sourires), une pièce sans femmes et sans toilettes, une pièce sans intrigue amoureuse, et que de la gaîté de cœur il hasarde le casuel de son travail, je trouve cela, pour ma part, tout à fait noble, ou, comme on disait plus familièrement dans les couloirs, tout à fait chic.

M. Vallery-Radot a écrit une admirable vie de Pasteur, son beau-père, assez ressemblante à ces copies biographiques anglaises qu'appreciait M. Taine, plus ressemblante par insistance qu'à une vie de saint. C'est que Pasteur était entré vivant, non pas seulement dans l'immortalité, mais dans la légende.

Quant on a su, dans le monde des théâtres, que M. Sacha Guitry tirait une pièce de ce livre qui n'est pas un roman, l'idée a paru bizarre. Pourquoi ? Pourquoi ne mettrait-on pas à la scène la chronique d'un grand homme, alors que l'on y met bien celle d'un roi ? Pasteur est, finalement, beaucoup plus intéressant qu'Richard III ou que Henry VI.

Il ne restait plus qu'à taxer d'impertinence.

M. Sacha Guitry, qui se permettait de démentir son étiquette et de chanter plus haut que sa lyre ; mais c'est le proverbe qui est impertinent. On s'en doutait. La démonstration est faite.

M. Sacha Guitry a décupé en cinq actes la vie de Pasteur avec une entière naïveté.

Le rôle de Jean de La Fontaine n'est pas donné à l'acteur de *La Fontaine* ; il sait le français, et que les mots naïveté ou candeur ne sont point des injures. La naïveté se double ici, je ne veux pas dire d'habileté, mais d'un art consumé et si naturel, si peu voyant, qu'il faut être un peu de la partie pour le comprendre. La mise en scène est elle-même extrêmement ingénieuse avec un air de parfaite simplicité. Il y a jusqu'à une scène dans la salle, au second acte, qui est d'un effet saisissant, et ne rappelle ni les revues, ni *le Marchand de Venise*. Mais il va de soi qu'on ne peut pas raconter une pièce de cet ordre, ni même en analyser l'émotion. Ce qui est la grande merveille, c'est qu'on aurait pu écrire une histoire de l'empereur, de l'empereur de l'empereur, et avec l'ambition de faire de l'empereur une personne d'autre. Mais c'est le proverbe qui est impertinent. On s'en doutait. La démonstration est faite.

M. Sacha Guitry a décupé en cinq actes la vie de Pasteur avec une entière naïveté.

Le rôle de Jean de La Fontaine n'est pas donné à l'acteur de *La Fontaine* ; il sait le français, et que les mots naïveté ou candeur ne sont point des injures. La naïveté se double ici, je ne veux pas dire d'habileté, mais d'un art consumé et si naturel, si peu voyant, qu'il faut être un peu de la partie pour le comprendre. La mise en scène est elle-même extrêmement ingénieuse avec un air de parfaite simplicité. Il y a jusqu'à une scène dans la salle, au second acte, qui est d'un effet saisissant, et ne rappelle ni les revues, ni *le Marchand de Venise*. Mais il va de soi qu'on ne peut pas raconter une pièce de cet ordre, ni même en analyser l'émotion. Ce qui est la grande merveille, c'est qu'on aurait pu écrire une histoire de l'empereur, de l'empereur de l'empereur, et avec l'ambition de faire de l'empereur une personne d'autre. Mais c'est le proverbe qui est impertinent. On s'en doutait. La démonstration est faite.

M. Sacha Guitry a décupé en cinq actes la vie de Pasteur avec une entière naïveté.

Le rôle de Jean de La Fontaine n'est pas donné à l'acteur de *La Fontaine* ; il sait le français, et que les mots naïveté ou candeur ne sont point des injures. La naïveté se double ici, je ne veux pas dire d'habileté, mais d'un art consumé et si naturel, si peu voyant, qu'il faut être un peu de la partie pour le comprendre. La mise en scène est elle-même extrêmement ingénieuse avec un air de parfaite simplicité. Il y a jusqu'à une scène dans la salle, au second acte, qui est d'un effet saisissant, et ne rappelle ni les revues, ni *le Marchand de Venise*. Mais il va de soi qu'on ne peut pas raconter une pièce de cet ordre, ni même en analyser l'émotion. Ce qui est la grande merveille, c'est qu'on aurait pu écrire une histoire de l'empereur, de l'empereur de l'empereur, et avec l'ambition de faire de l'empereur une personne d'autre. Mais c'est le proverbe qui est impertinent. On s'en doutait. La démonstration est faite.

M. Sacha Guitry a décupé en cinq actes la vie de Pasteur avec une entière naïveté.

Le rôle de Jean de La Fontaine n'est pas donné à l'acteur de *La Fontaine* ; il sait le français, et que les mots naïveté ou candeur ne sont point des injures. La naïveté se double ici, je ne veux pas dire d'habileté, mais d'un art consumé et si naturel, si peu voyant, qu'il faut être un peu de la partie pour le comprendre. La mise en scène est elle-même extrêmement ingénieuse avec un air de parfaite simplicité. Il y a jusqu'à une scène dans la salle, au second acte, qui est d'un effet saisissant, et ne rappelle ni les revues, ni *le Marchand de Venise*. Mais il va de soi qu'on ne peut pas raconter une pièce de cet ordre, ni même en analyser l'émotion. Ce qui est la grande merveille, c'est qu'on aurait pu écrire une histoire de l'empereur, de l'empereur de l'empereur, et avec l'ambition de faire de l'empereur une personne d'autre. Mais c'est le proverbe qui est impertinent. On s'en doutait. La démonstration est faite.

M. Sacha Guitry a décupé en cinq actes la vie de Pasteur avec une entière naïveté.

Le rôle de Jean de La Fontaine n'est pas donné à l'acteur de *La Fontaine* ; il sait le français, et que les mots naïveté ou candeur ne sont point des injures. La naïveté se double ici, je ne veux pas dire d'habileté, mais d'un art consumé et si naturel, si peu voyant, qu'il faut être un peu de la partie pour le comprendre. La mise en scène est elle-même extrêmement ingénieuse avec un air de parfaite simplicité. Il y a jusqu'à une scène dans la salle, au second acte, qui est d'un effet saisissant, et ne rappelle ni les revues, ni *le Marchand de Venise*. Mais il va de soi qu'on ne peut pas raconter une pièce de cet ordre, ni même en analyser l'émotion. Ce qui est la grande merveille, c'est qu'on aurait pu écrire une histoire de l'empereur, de l'empereur de l'empereur, et avec l'ambition de faire de l'empereur une personne d'autre. Mais c'est le proverbe qui est impertinent. On s'en doutait. La démonstration est faite.

M. Sacha Guitry a décupé en cinq actes la vie de Pasteur avec une entière naïveté.

Le rôle de Jean de La Fontaine n'est pas donné à l'acteur de *La Fontaine* ; il sait le français, et que les mots naïveté ou candeur ne sont point des injures. La naïveté se double ici, je ne veux pas dire d'habileté, mais d'un art consumé et si naturel, si peu voyant, qu'il faut être un peu de

LE MONDE BLOC-NOTES

UNE RECEPTION A L'HOTEL MURAT

Le président de la République des Etats-Unis et Mme Wilson ont donné, hier après-midi, une réception intime.

A l'entrée des magnifiques salons de leur belle résidence de la rue de Monceau, le président et Mme Wilson, assistés du général Harts, ont souhaité la bienvenue à leurs invités.

Reconnu parmi les personnes présentes : M. Ador, président de la République helvétique ; M. Clemenceau, président du Conseil ; M. et Mme Pichon, M. et Mme Clément, Mme Paul Deschanel, Mme L.-L. Klotz, M. Painlevé, M. Crozier, duchesse de La Trémoille, duchesse de Guiche, duc et duchesse de Montmorency, marquise des Loys-Chan dieux, prince et princesse Aymon de Lucinge, duc et duchesse de Choiseul, comtesse de Mersant, baron et baronne Edmond de Rothschild, baronne Henriette de Rothschild, baronne Chandon de Briailles, marquise de Chambon, princesse Jacques de Broglie, marquise d'Andigné, marquise de Ponteau-Pontecar, comtesse de Rougemont, vicomtesse de La Tour du Pin, comtesse de Castelja, comtesse d'Hautpoul, Mme Pallain, Mme Autrand, M. et Mme Gavarre, M. et Mme Georges Menier, M. et Mme Paul Dupuy, M. et Mme Paul Le Rose, M. et Mme Strauss, comtesse d'Haussonville, marquis de Dampierre, comte Fleury, M. Jules Roché, M. Gaston Menier, M. Roll, M. Rouillé, etc.

LES COURS

— LL. MM. le roi et la reine d'Italie, ainsi que leurs enfants, ont assisté à une représentation à la villa Savoie.

— La croix de la Légion d'honneur a été conférée à la mémoire du prince Humbert Amédée de Savoie-Aoste, comte de Salemi, tombé au champ d'honneur.

INFORMATIONS

— La vicomtesse Curzon et lady Kathleen Curzon Herrick ont quitté l'Angleterre pour se rendre sur la Côte d'Azur.

— Le capitaine Sophocles Venizelos, fils du premier ministre de Grèce, est en ce moment à Londres.

— De nombreuses réceptions sont annoncées à Rome, où la saison monégasque vient de reprendre : chez la princesse de San Fausino ; chez la princesse Ruffo di Scatella, pour l'entrée dans le monde de donna Nives Ruffo ; chez la duchesse de Sermonetta.

Tout le monde sait que pour payer ses chausures 5 et 10 francs moins cher, il faut aller chez « TOMMY », 1, rue de Provence ; 23, rue des Martyrs ; 81, passage Brady ; 44, rue Saint-Placide ; 48, rue Richelieu.

AVIS

Hâtez-vous, si vous voulez avoir, avant la hausse prochaine, un bel emplacement à

STELLA-PLAGE

saison balnéaire modèle en voie de création près PARIS-PLAGE
Lots depuis 500 francs. Facilités. Société Stella-Plage, 30, rue Vignon, Paris.

VILLÉGIATURES

La Côte d'Azur

LA COTE D'AZUR (ILLUSTRÉE) — DANSE, publiée durant l'hiver la LISTE OFFICIELLE DES ETRANGERS de la Riviera. L'ordre de la « côte d'Azur », à Nice renseigne sur tous les séjours en hôtels, pensions, restaurants, abonnements et publicité pour EXCELSIOR.

MONTE-CARLO (Bristol-Majestic (chauffe) face la mer), 2 min. Casino, CONCORDIA HOTEL, Grand confort, NICE (Plein centre) — Ouvert toute l'année.

NICE (CIMIEZ, EXCELSIOR-REGINA Panorama unique au monde).

NICE HOTEL DES ANGLAIS ET RUHL sous la direction de J. Aletti, de Vichy.

NICE HOTEL DE LUXEMBOURG Promenade des Anglais — Ouvert toute l'année HOTEL DES ETRANGERS, 2, r. du Palais même prop.

NICE HOTEL NEGRESCO Promenade des Anglais

NICE O'CONNOR Toujours ouvert.

NICE CIMEZ RIVIERA-PALACE Séjour idéal, absolu, modé. Mervell, pâc de 30.000.

Les Pyrénées

VERNET-LES-BAINS (Pyr.-Orient.) Etablissement thermal ouvert toute l'année. Eaux sulfureuses. HOTEL DU PORTUGAL Villas. SENGRE, administrateur.

PETITES ANNONCES

Nos Petites Annonces paraissent LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE aux prix suivants pour les diverses rubriques :

Demandes d'Emplois..... 2 francs Gens de Maison..... 1 franc

Offres d'Emplois, Lettres, Locations, Pensions de Famille, Fleurs et Plantes, Chevaux, Voitures et Habits..... 3 francs

Alimentation, Occasions, Gonds de Commerce, Cabinets d'Affaires, Locations meublées..... 4 francs

Chiens, Cours et Institutions, Capitaux, Hygiène, Vêtements et Matériel de Propriétaires, Mobiliers, Automobiles, Drives, et toutes autres rubriques non spécifiées.... 5 francs

La ligne se compose de 36 lettres ou signes de ponctuation. Tout mot abrégé se termine obligatoirement par une ponctuation.

Le journal de la grande presse parisienne n'est pas en mesure d'assurer les insertions parues en Petites Annonces. Pour recevoir le Numéro justificatif, ajouter 10 fr. 20 à la commande.

N. B. — Les textes à insérer doivent nous parvenir, au plus tard, le mercredi avant midi. Passé ce délai, ils sont insérés le jeudi de la semaine suivante.

Mme Barrère, femme de l'ambassadeur de France, a repris ses réceptions du mardi.

— La fête organisée par lady Rodd à l'ambassade de Grande-Bretagne, à Rome, au profit des grands blessés, a été remise, par suite du deuil de la Cour britannique.

CITATIONS

La comtesse de Reinach-Foussenague, infirmière principale de 1^{re} classe à la mission de coordination des secours aux armées d'Orient, vient d'être citée à l'ordre de l'armée dans les termes les plus élogieux.

NAISSANCES

— La comtesse Mario di Carriobio, née d'Robilant, vient de donner le jour à un fils : Marc.

— Mrs Maynard Greville, belle-fille de lord et lady Warwick, a donné le jour à une fille.

— Mme Serge Besnier, femme du capitaine, est mère d'un fils : Pierre.

FIANÇAILLES

Nous apprenons les fiançailles du comte Jean de Vergennes, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, fils du marquis de Vergennes et de la marquise, née Ragon, avec Mme Geneviève de Diesbach de Belleroche, fille du comte de Diesbach de Belleroche, décédé, et de la comtesse, née de Galignani.

— On annonce les fiançailles du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de M. Sidney L. Davis avec Mme Lily-Marie-Louise Pradel de Caisses.

Les témoins étaient, pour la mariée : M. Emile Loubet, ancien président de la République, et Mme de Soubeiran de Saint-Prix, sa fille ; pour le marié : captain Arthur J. Davis F.R.I.B.A., son frère, et M. André Picard de La Vacquerie.

— Hier a été célébré le mariage du comte Tristan du Périer de Larssen, vice-consul de France à Séville, fils du comte du Périer de Larssen, député de la Gironde, décédé, et de la comtesse, née de Carbonnier de Marzac, avec Mme Dodun de Kéroman, fille du marquis Dodun de Kéroman, délégué régional de la S.B.M. dans la 5^e région, et de la marquise, née de Saint-Pierre.

Les témoins du marié étaient : le capitaine du Périer de Larssen, son frère, et le comte de Fleuriel, son cousin ; ceux de la mariée : M. Frantz van den Brock d'Obrenan et le vicomte de Guichen, premier secrétaire d'am-bassade honoraire.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage de M. Sidney L. Davis avec Mme Lily-Marie-Louise Pradel de Caisses.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du comte Hubert de Falaise, fils du marquis de Falaise et de la marquise, née de Beaumont, décédés, avec Mme Berengère de Monchy, fille du comte de Monchy, décédé, et de la comtesse, née de Berruyer de Torcy.

— Lundi a été célébré dans la plus stricte intimité, le mariage du com